



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



OFFICE DU BACCALAURÉAT

COMMUNIQUÉ DE L'OFFICE DU BACCALAURÉAT CAS RÉSERVÉS – CONSULTATION DES COPIES

Les candidats admissibles aptes qui, pour diverses raisons ne peuvent plus subir les épreuves d'éducation physique et sportive et classés en situation de **cas réservés**, sont invités à déposer au secrétariat de l'Office du Baccalauréat un dossier comprenant :

- *une demande manuscrite ;*
- *un certificat médical ;*
- *une photocopie de la convocation.*

Les candidats ayant déjà déposé un dossier dans les centres de correction-délibération ne sont plus tenus de le faire à nouveau à l'Office du Baccalauréat.

Tous les candidats cas réservés sont invités à se présenter au **CEG Sainte Rita / Cotonou** le **vendredi 24 juillet 2026** à 08 heures pour la suite des compositions.

Le registre des **consultations de copies** sera ouvert du **lundi 20 juillet** au **lundi 27 juillet 2026**.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- *une photocopie du relevé de notes ;*
- *un formulaire de renseignements à retirer au secrétariat de l'Office du Baccalauréat ;*
- *une quittance à prendre à l'office du baccalauréat.*



Alphonse da SILVA
Directeur Général